



*Ministero degli Affari Esteri  
e della Cooperazione Internazionale  
Il Direttore Generale per le risorse e l'innovazione*

M. Ahmed Baba AZIZI EL MAMY, Consul général honoraire à Nouakchott (Mauritanie), outre l'accomplissement de ses missions générales de défense des intérêts nationaux et de protection des citoyens, exerce des fonctions consulaires limitées à

- a) réception et transmission matérielle à l'Ambassade d'Italie à Rabat des documents d'état civil reçus des autorités locales, de la part des citoyens italiens ;
- b) activités urgentes d'enquête initiale en cas d'accidents maritimes ou aériens ou d'accidents à bord de navires, de bateaux de plaisance ou d'aéronefs nationaux, après avoir préalablement consulté l'ambassade d'Italie à Rabat au cas par cas.
- c) réception et transmission à l'Ambassade d'Italie à Rabat des demandes d'inscription au registre et aux listes électorales en Italie présentées par les citoyens résidant dans la juridiction territoriale du Bureau Consulaire Honoraire
- d) assistance aux compatriotes dans le besoin ou en difficulté temporaire et réalisation d'activités préliminaires en vue de l'octroi de subventions ou de prêts avec promesse de remboursement au Trésor public par l'ambassade d'Italie à Rabat.
- e) Collaboration à la mise à jour par l'ambassade d'Italie à Rabat du registre des compatriotes résidents;
- f) la tenue du registre des signatures des autorités locales.

Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République italienne.

Rome, 17.03.2022

Le Directeur Général des ressources et de l'innovation

Amb. Renato Varriale